



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Investir dans la France de 2030 :
Agnès Pannier-Runacher et Cédric O
présentent la stratégie « Start-ups
industrielles et deep tech »

Croix, le 19/01/2022
N°1915

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, et **Cédric O**, secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, ont annoncé, lors d'une visite de l'usine d'Exotec à Croix (59), la stratégie « Start-ups industrielles et deep tech ».

Alors qu'Exotec a franchi la barre des deux milliards de valorisation, une première pour une start-up industrielle, elle est devenue devient la 25^{ème} licorne française, illustrant ainsi la vitalité de la French Tech et son potentiel de réindustrialisation du territoire français par l'innovation. Fondée en 2015, Exotec conçoit et fabrique la solution « SKYPOD », système robotisé de préparation de commande par une flotte de robots, appliqué à l'e-commerce, au *retail* ou encore à l'industrie. Membre de la French Tech 120, cette start-up industrielle, qui emploie 300 collaborateurs et prévoit de recruter 500 ingénieurs en R&D supplémentaires d'ici 2025, participe à l'action de reconquête industrielle menée par le Gouvernement depuis 2017.

En soutenant l'innovation à travers les Programmes d'investissements d'avenir (PIA) et le plan *deep tech*, les acteurs étatiques ont contribué à l'émergence de 1 500 start-ups ou PME innovantes à vocation industrielle. Ces entreprises, situées pour les deux tiers hors d'Ile-de-France, sont un atout pour le territoire, notamment en termes d'innovation, d'emplois et d'autonomie stratégique sur des produits innovants.

Cependant, malgré un potentiel très important, le nombre de start-ups passant de l'étape de l'innovation à celle de l'industrialisation demeure limité en raison de freins administratifs et réglementaires, ainsi qu'un manque de financements pour les projets en phase d'industrialisation, jugés trop risqués.

C'est dans ce contexte que les ministres ont présenté la stratégie « Start-ups industrielles et deep tech ». Dotée de 2,3 milliards d'euros, cette stratégie comprend trois axes.

Axe 1 : Un plan dédié au financement de l'industrialisation des start-ups et PME innovantes

- Un appel à projets « Première usine » pluriannuel est ouvert et doté de 550 millions d'euros pour des aides à des projets d'industrialisation.
- Des prêts de 3 à 15 millions d'euros seront lancés début mars 2022 pour financer la phase de démonstrateur industriel ou d'usine pilote et soutenir ainsi la transition entre le prototype fonctionnel et l'usine de production.
- Investissements en fonds propres :
 - Création d'un fonds successeur au fonds *Société de projets industriels* (SPI2) doté de 1 milliard d'euros, qui permet de financer directement en fonds propres la première industrialisation d'une technologie innovante. Le fonds pourra également financer avec des tickets inférieurs à 5 millions d'euros des projets de pré-industrialisation.
 - Création d'un *Fonds national de venture industriel* (FNVI) doté de 350 millions d'euros, pour faire émerger des fonds de capital-risque capables d'accompagner les start-ups dans leur industrialisation.

Axe 2 : Un renforcement du soutien à l'émergence des *deep tech* (275 millions d'euros), via notamment :

- La Bourse French Tech émergence (BFTE), en prévoyant une hausse globale des moyens alloués à la BFTE de 50 millions d'euros pour les 5 prochaines années (2022-2026).
- L'Aide au développement deep tech, en prévoyant une augmentation globale de 150 millions d'euros pour les 5 prochaines années (2022-2026).

Axe 3 : La création d'un guichet unique piloté par la Mission French Tech, dédié aux start-ups industrielles afin de faciliter leur accès aux dispositifs d'accompagnement de l'Etat et leur information sur les dispositifs de financement publics.

- Lancement d'un parcours d'accompagnement de l'Etat pour les start-ups avec des projets d'industrialisation. La Mission French Tech en partenariat avec l'ensemble des acteurs de l'Etat et des partenaires publics, proposera une information sur les dispositifs de financement et un accompagnement sur la mobilisation des leviers de l'Etat en matière industrielle. Les start-ups pourront mobiliser, par exemple, un appui sur l'accès au foncier, la recherche de site, les freins réglementaires ou encore les demandes d'autorisations.

Le guichet est accessible ici : [Guichet French Tech Start-up Industrielles – La French Tech](#)

Cette stratégie de soutien à l'industrialisation des start-ups s'inscrit pleinement dans le plan France 2030, avec l'ambition de transformer le potentiel d'innovation en capacité de production, notamment dans des secteurs stratégiques pour la transition écologique et énergétique, et de faire émerger des acteurs d'importance européenne et mondiale sur le territoire français.

Agnès Pannier-Runacher a déclaré : « Comme le montre l'exemple d'Exotec, opposer start-ups et industrie n'a pas de sens. Bien au contraire, les start-ups industrielles et PME innovantes ont un rôle majeur à jouer dans la reconquête industrielle de notre pays. Alors qu'un tiers d'entre elles sont positionnées sur des ruptures technologiques fortement créatrices d'emplois, nous devons lever les freins au développement, au financement et à l'industrialisation de leurs projets sur notre territoire. C'est tout le sens de la stratégie que nous présentons aujourd'hui, dans la continuité du plan France Relance et du plan d'investissement France 2030. Nous nous donnons les moyens de nos ambitions pour permettre l'émergence de futurs champions français. »

Cédric O a déclaré : « Cette stratégie incarne parfaitement l'esprit du plan France 2030 présenté par le Président : nous faisons le pari des acteurs émergents et de l'excellence technologique pour relever les défis de notre temps et réindustrialiser nos territoires. Exotec, près de Roubaix, prévoit ainsi de recruter 500 ingénieurs en R&D dans les prochaines années ; Ynsect et Innovafeed ont mis en place des programmes de formation pour recréer des emplois industriels à l'échelon local ; Aledia près de Grenoble qui va créer 500 nouveaux emplois d'ici 2025. Mais les freins à l'industrialisation sont encore nombreux et notre stratégie a vocation à répondre à ces défis spécifiques, tant en termes de financement que d'accompagnement. »

Contacts presse

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher
01 53 18 44 38 - presse@industrie.gouv.fr

Cabinet de Cédric O
01 53 18 43 10 - presse@numerique.gouv.fr